



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4040826

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 9/02/2024 21H37 C:026469 I:40623

REGIE EMERY

V/Appel du Vendredi 09/02/2024 a 21H37

31 RUE VICTOR HUGO
38200 VIENNE

IMMEUBLE : 68 COURS ROMESTANG
68 COURS ROMESTANG
38200 VIENNE

Vaulx en Velin, le 16 Avril 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 68 ROMESTANG - PARTIES COMMUNES - CONTACT M MANGUIN - 06 51343887

MOTIF : FUITE DANS LES PARTIES COMMUNES

Donneur d'ordre : Mme A EMERY

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de plomberie

LE 09/02/2024 A 22H30 :
CONSTAT D'UNE INFILTRATION DANS LE HALL D'ENTREE.
AU DESSUS EST SITUE UN LOGEMENT AIRBNB INOCCUPE.
PAS DE PROBLEME APPARENT AU NIVEAU DU COMPTEUR.
LORSQUE LES OCCUPANTS DU 3E ETAGE UTILISENT L'EAU L'INFILTRATION
AUGMENTE DE DEBIT.
LA COLONNE D'EVACUATION EST EGALEMENT A CE NIVEAU.
LE CONTACT INDIQUE QUE L'INFILTRATION SE PRODUIT DEPUIS UN CURAGE
EFFECTUE LA SEMAINE DERNIERE.

OBSERVATIONS : MP LCOMPTER Email envoyé le 12/02/24 a 07H10 Mme A EMERY

PREVOIR RECHERCHE DE FUITE SUR COLONNE EVACUATION DES LOGEMENTS A PARTIR
DU 4E ETAGE.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U.	HT
1,00	Prise en charge technique dispatching	1	29,12	29,12
1,00	Suppl.Dispat.20h-07h/7j/7+Sa12h-20hDi/Jf	1	152,88	152,88
3,25	H.Ouvrier Qualifié Plomberie le 09/02	1	70,85	230,26
3,25	Sup.H.100%-Ouv.Qual +20h-Sa +12h-D/JF	1	70,85	230,26
Quantité	Fournitures - Mise en oeuvre	N°BT	P.U.	HT
1,00	Mise en oeuvre véhicule plomberie	1	39,45	39,45
1,00	Augmentation cout carburant véh.léger	1	2,88	2,88



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4040826

*Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365*

TOTAL H.T.	684,85
T.V.A. a 20,00%	136,97
TOTAL T.T.C.En EURO	821,82

Valeur en votre reglement au 31 Mai 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.